

L'accès aux soins dans les trois fonctions publiques

Février 2014



**AGENTS DE L'ETAT, HOSPITALIERS ET TERRITORIAUX :
UN ACCÈS AU SYSTÈME DE SANTÉ QUI DONNE DES SIGNES
DE FRAGILITÉ.**

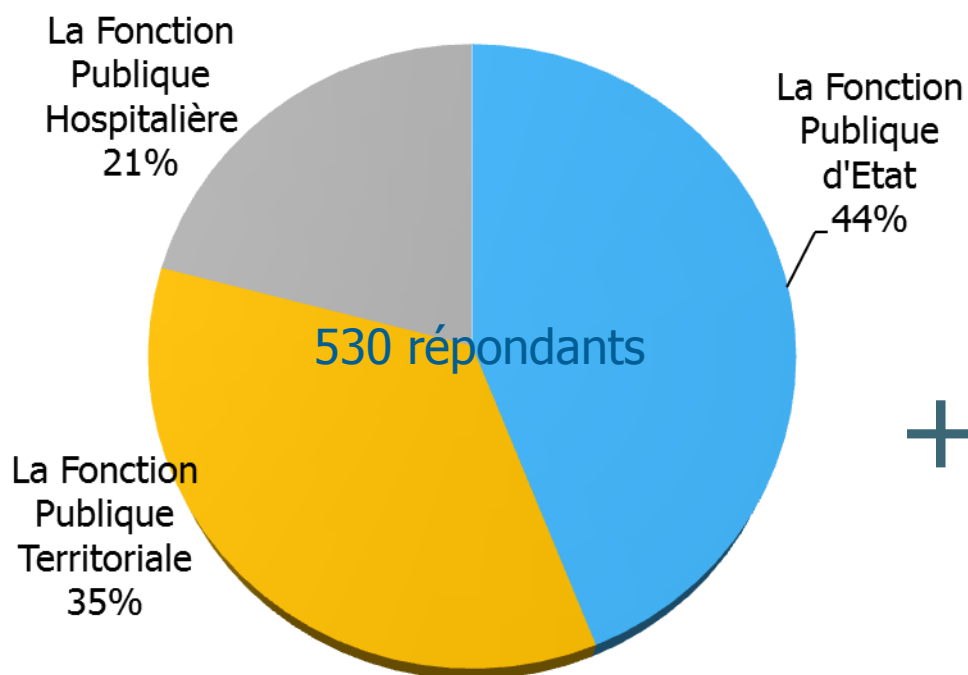


Méthodologie : étude conjointement réalisée par le Groupe Moniteur et le Groupe Intériale

Enquête online :

Envoi par e-mail d'un lien vers un questionnaire identique envoyé par le Groupe Moniteur et la mutuelle Intériale

Terrain de l'étude : du 10 décembre 2013 au 16 janvier 2014



Focus sur la cible du
Ministère de l'Intérieur

soit 548 autres répondants

« Cette enquête ayant été conduite en partenariat entre le Groupe Moniteur et le Groupe Intériale, il était intéressant pour la Mutuelle Intériale de réaliser un focus sur les agents du Ministère de l'Intérieur, adhérents de la mutuelle afin de lui permettre, ainsi qu'à l'employeur public, d'utiliser les résultats de l'enquête dans le pilotage global des politiques de santé mises en œuvre. »

RÉSULTATS DÉTAILLÉS



Déclaration du médecin traitant : Une habitude bien ancrée chez les patients. Cependant plus d'un quart des patients déclarent ne pas respecter systématiquement le parcours de soins

Avez-vous **déclaré un médecin traitant** dans le cadre du **parcours coordonné de soins** ?

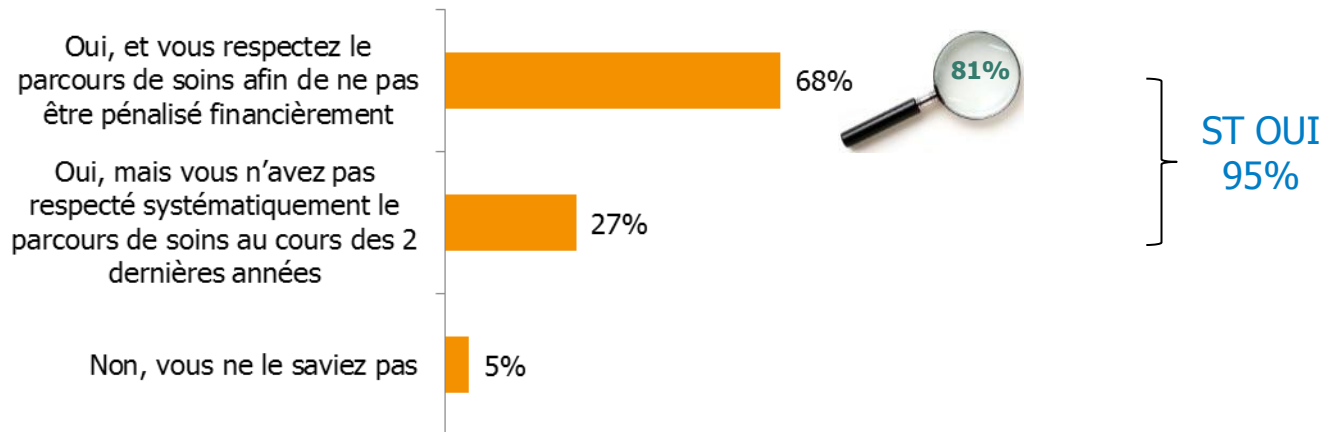
OUI 96%
NON 4%



98% ont déclaré un médecin traitant

Si vous êtes **hors parcours de soins coordonnés** et êtes **moins bien remboursé par la sécurité sociale** Le saviez-vous ?

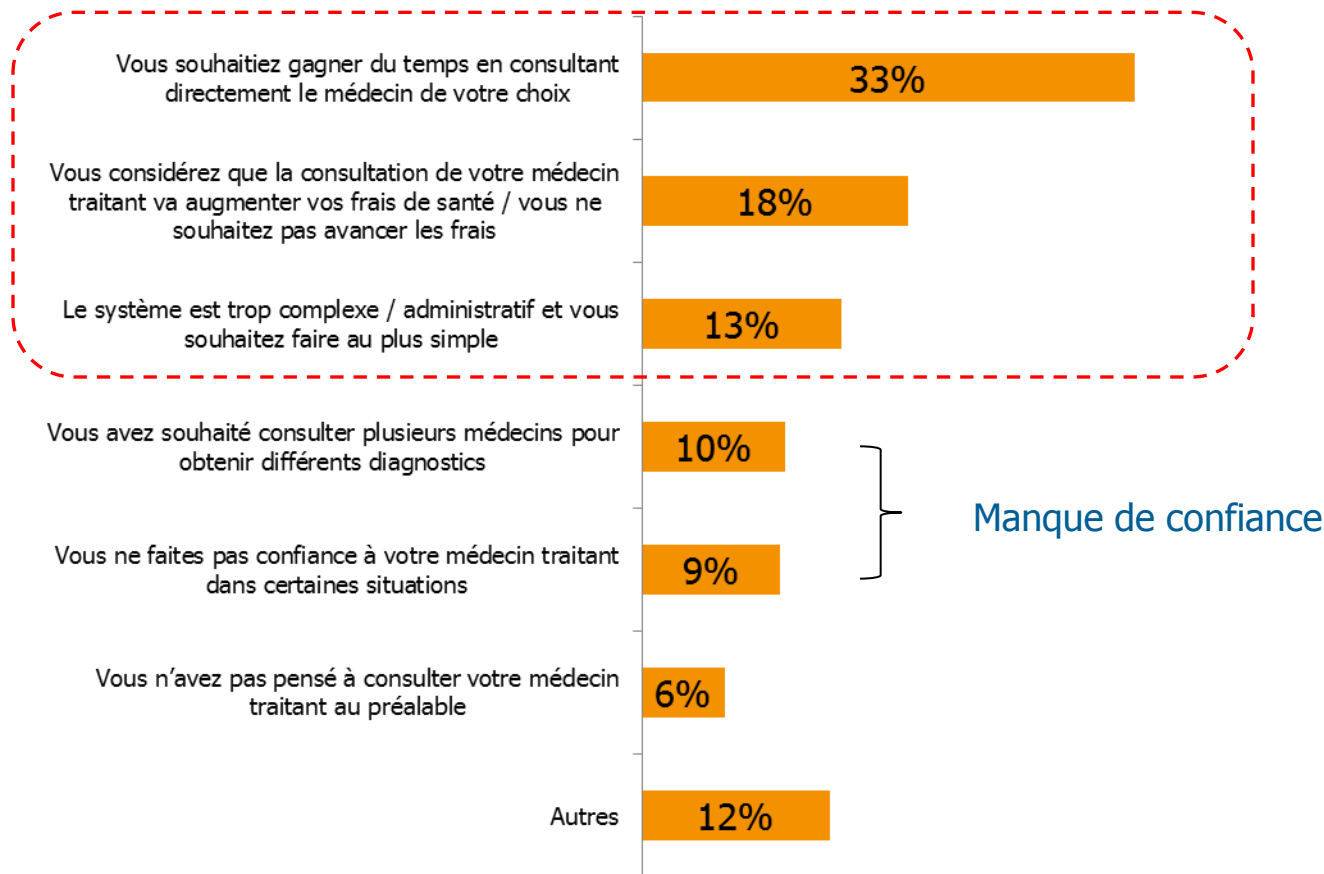
Ayant déclaré un médecin traitant



Raisons du non respect du parcours de soins :

Gain de temps, augmentation des frais de santé et système trop complexe sont les trois principales raisons

Pour quelles raisons n'avez-vous pas respecté le parcours de soins ?



Renoncement aux soins ou consultations médicales :

41% déclarent y avoir renoncé ces 12 derniers mois

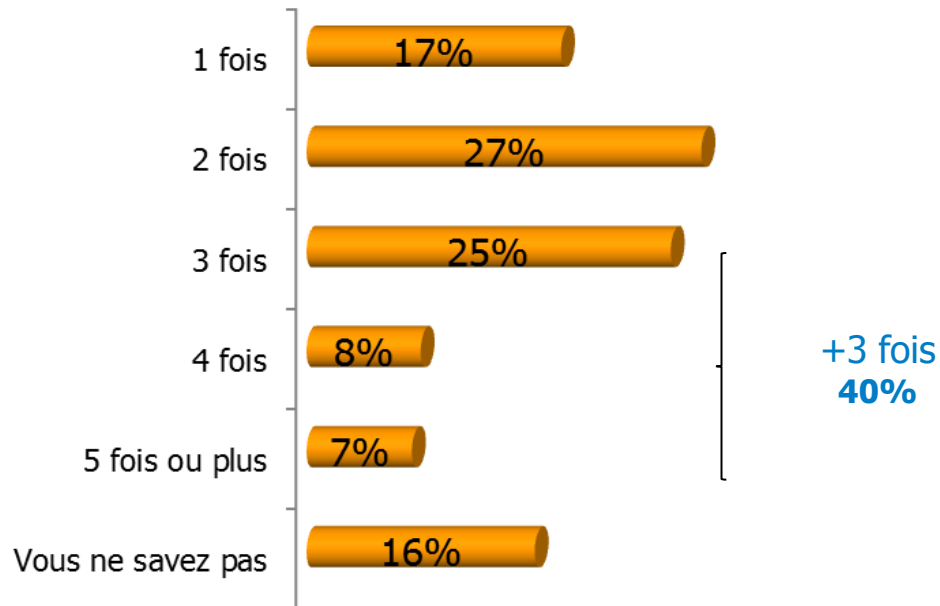
Parmi eux, 40% y ont renoncé au moins 3 fois

Avez-vous **renoncé, pour vous ou votre famille**, à des **soins** ou à des **consultations médicales** au cours des **12 derniers mois** ?

➔ 41% OUI



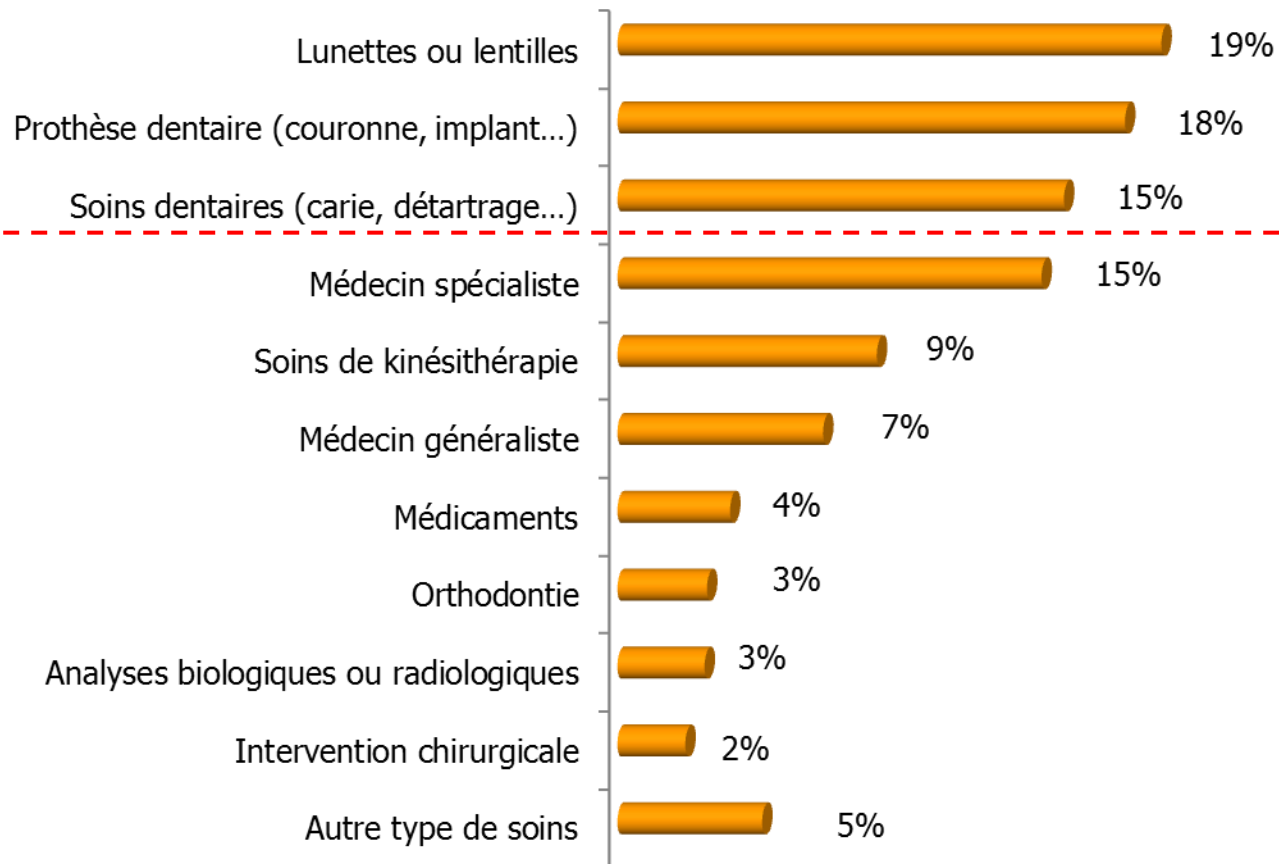
Combien de fois avez-vous dû **renoncer à des soins ou consultations médicales** au cours des **12 derniers mois** ?



Renoncement aux soins ou consultations médicales :

Soins optiques et soins dentaires : les deux postes les plus touchés

A quel(s) poste(s) de soins avez-vous renoncé(s)?



Raisons au renoncement aux soins ou consultations médicales :

Le coût élevé de la consultation cité comme principale raison

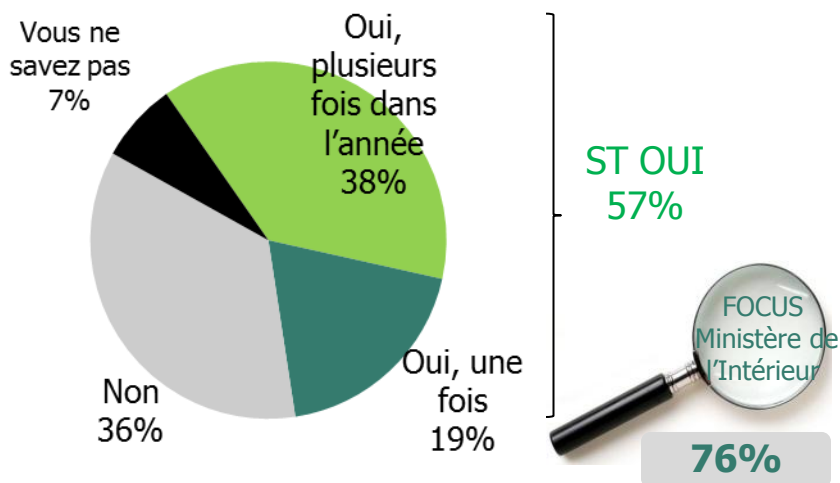
Pour quelles **raisons** avez-vous **renoncé à des consultations ou soins médicaux** ?



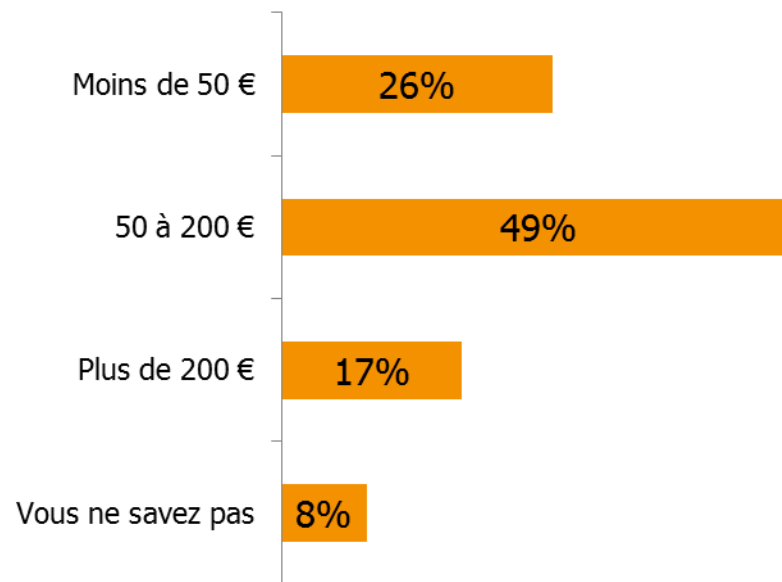
Dépassements d'honoraires :

La pratique des dépassement d'honoraires est courante
La moitié des fonctionnaires estiment le montant restant à leur charge entre 50€ et 200 €

Avez-vous **consulté** au cours des 12 derniers mois, pour vous ou votre famille, des **médecins** qui **pratiquent des dépassements d'honoraires** ?



A combien **estimez-vous le montant** total des **dépassements d'honoraires restant à votre charge**, sur l'ensemble des 12 derniers mois ?



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS : QUELLES SOLUTIONS METTRE EN ŒUVRE RAPIDEMENT ?

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

AGIR SUR L'OFFRE DE SOINS

MIEUX INFORMER



Complémentaire santé : une souscription massive à 97%.

Un des leviers pour améliorer l'accès aux soins

Déterminez-vous une complémentaire santé auprès d'une mutuelle ou d'un assureur ?

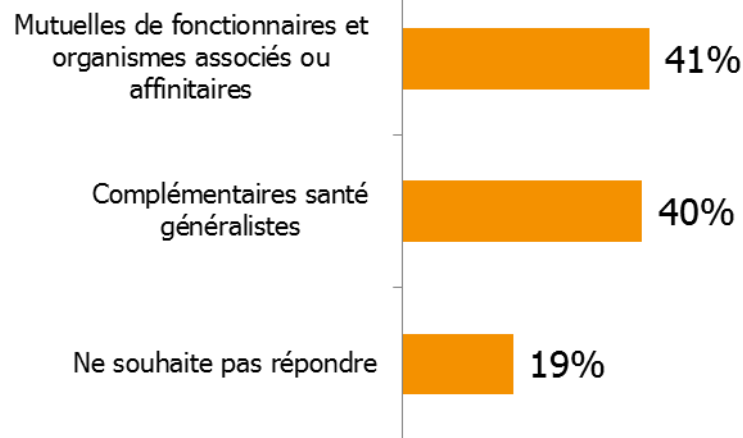
80% « **Oui**, j'ai moi-même souscrit un contrat auprès d'une mutuelle/ d'un assureur »

17% « **Oui**, je bénéficie de la mutuelle/l'assureur de mon conjoint ou d'un parent »

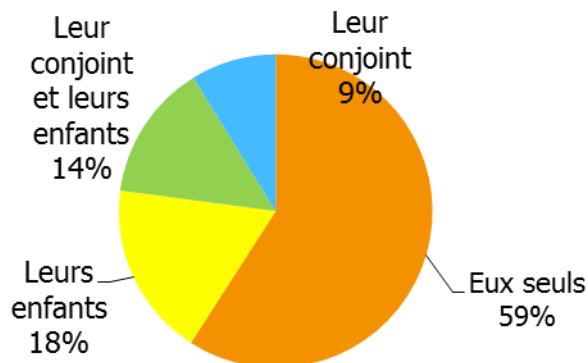
3% **Non**

ST OUI
97%

Après de quelle mutuelle santé ou assureur détenez-vous cette complémentaire santé ?

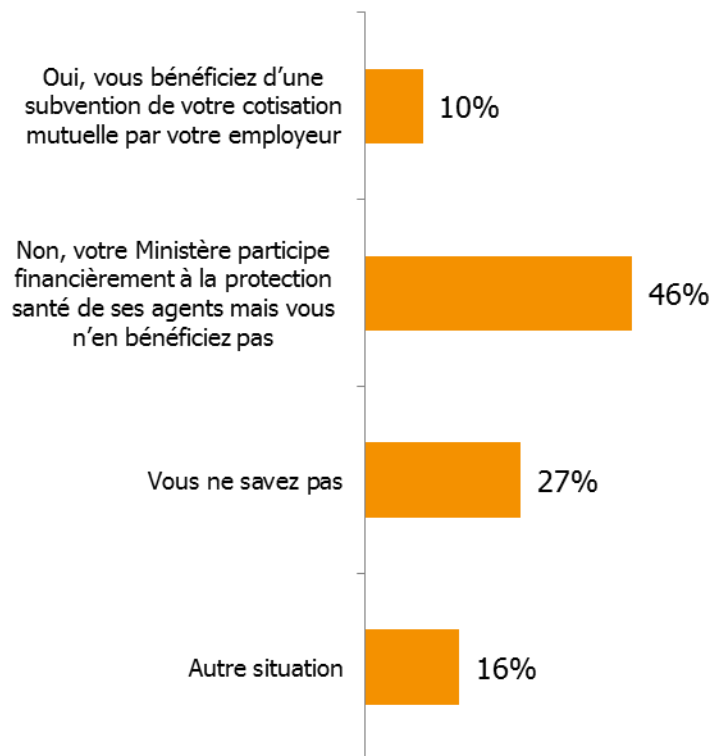


Ils couvrent auprès de cette mutuelle ou de l'assureur...

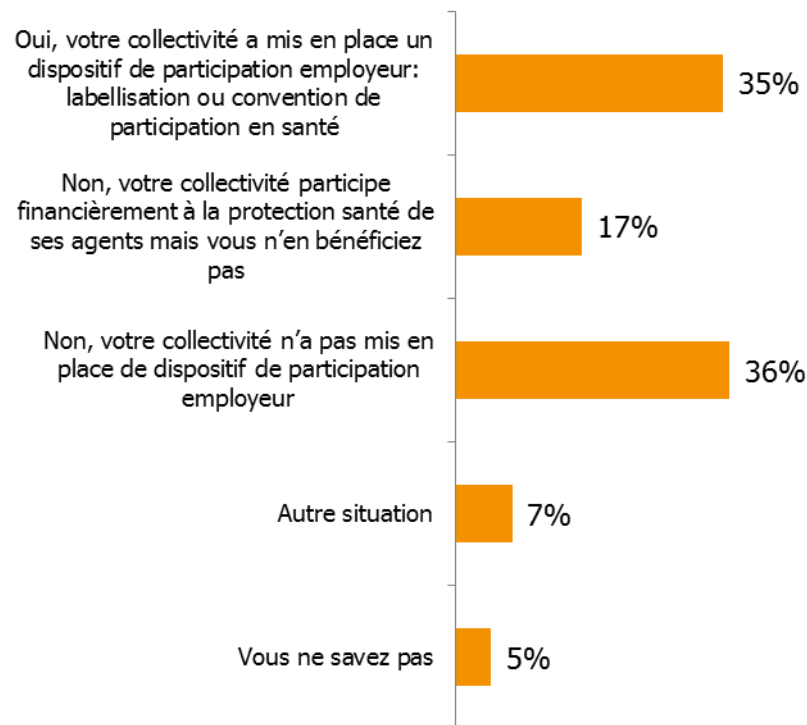


Connaissance et bénéfice de la participation employeur : un levier intéressant et trop souvent inutilisé ou ignoré

FOCUS FPE (hors MI) : *Bénéficiez-vous d'une participation financière de votre employeur pour payer la cotisation de votre mutuelle santé ?*



FOCUS FPT : *Bénéficiez-vous d'une participation financière de votre employeur pour payer la cotisation de votre mutuelle santé ?*



Le Ministère de l'Intérieur n'a pas référencé à ce jour d'organisme pour la prise en charge de la protection sociale complémentaire des agents.

Opportunités liées à la participation employeur :

Une participation davantage utilisée pour réduire les coûts qu'augmenter les niveaux de remboursement.

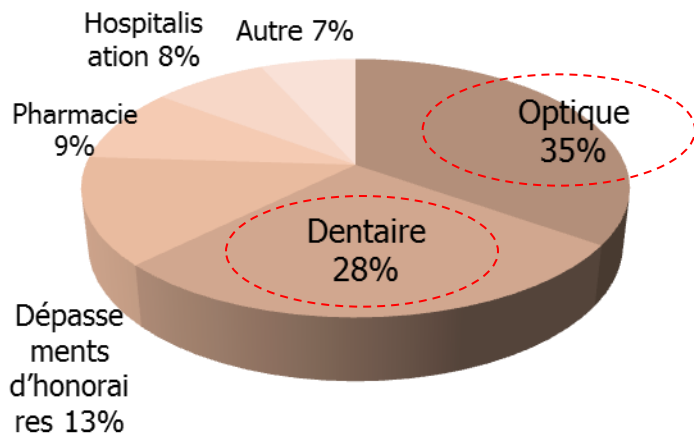
FOCUS FPE (hors MI) / FPT : La participation financière de votre employeur à votre couverture santé **a-t-elle représenté** pour vous l'opportunité de...

➔ **73%** Maintenir des niveaux **de remboursement similaires** mais **dont le coût baisse** grâce à la participation employeur

➔ **27%** Adhérer à une formule avec **des niveaux de remboursement plus importants** pour **un coût similaire** à celui que vous payiez auparavant



Quels niveaux de remboursement **avez-vous améliorés** ?



La participation financière de votre employeur à votre couverture santé **représenterait-elle pour vous l'opportunité** de...

➔ **40%** Conserver votre formule avec des **niveaux de remboursement identiques** mais **dont le coût baisse** grâce à la participation employeur

➔ **60%** Rechercher une formule avec **des niveaux de remboursement plus importants** pour **un coût similaire** à celui que vous payez actuellement grâce à la participation employeur

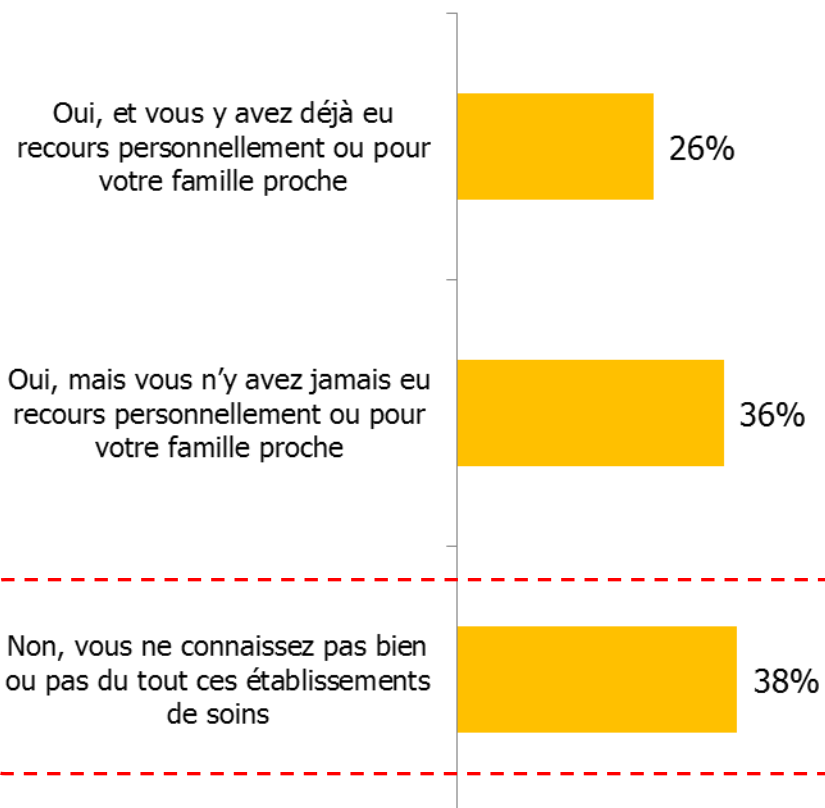


➔ **L'optique et le dentaire** : les 2 postes qui seraient aussi à améliorer pour les agents du Ministère de L'Intérieur

Centres de santé Mutualistes :

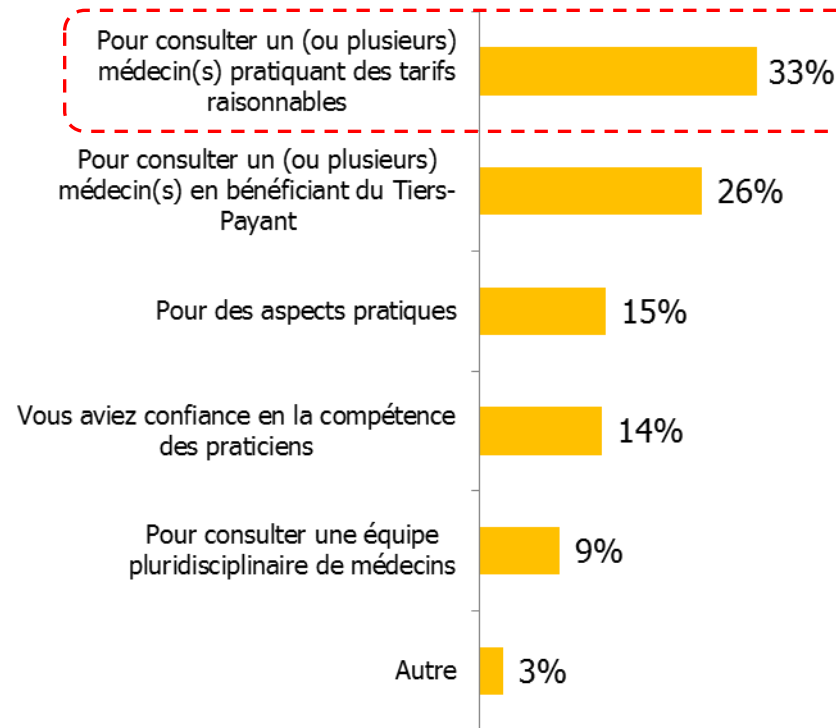
Un principe encore trop peu connu....

Connaissez-vous le principe des **Centres de Santé Mutualistes** ?



... et utilisé pour des raisons majoritairement financières

Dans quelles circonstances **avez-vous été amené** à vous rendre dans ce centre de santé ?

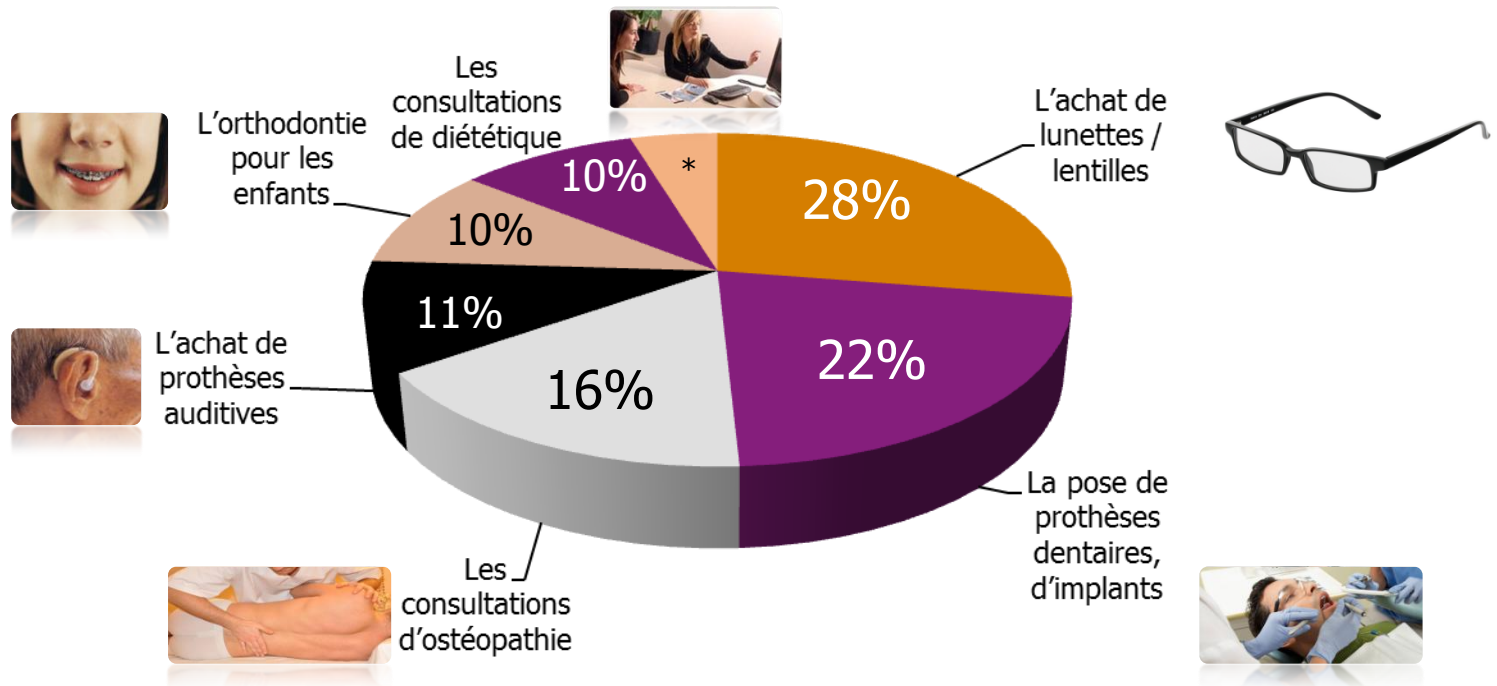


Réseaux de partenaires santé :

Une appétence pour un réseau partenaire de santé surtout pour l'achat de lunettes et la pose de prothèses dentaires

95% sont prêts à se rendre dans un réseau partenaire

Pour bénéficier de tarifs négociés à qualité identique, êtes-vous prêt à vous rendre dans le réseau de partenaires santé d'une mutuelle ou d'un assureur pour ...



* 5% ne souhaitent pas se rendre dans un réseau de partenaires

Connaissance et utilisation du réseau partenaire de santé :

Un élargissement du réseau partenaire largement souhaité

Une forte utilisation actuelle du réseau pour l'achat de lunettes

Seriez-vous intéressé **par l'élargissement du réseau partenaire** aux...?

**Médecins
généralistes**

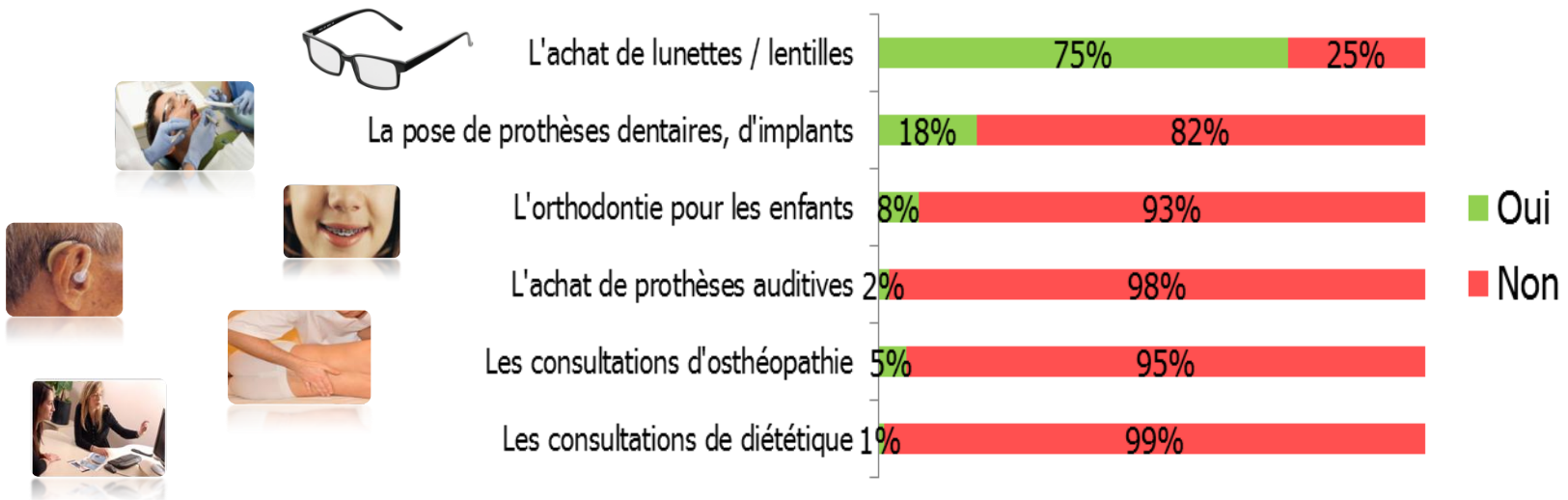
Oui : 67% - dont 44% tout à fait

**Médecins spécialistes
(ORL, cardiologues,
gynécologues...)**

Oui : 80% - dont 53% tout à fait

Parmi les répondants,
81% ont utilisé au
moins 1 fois le réseau
partenaire santé

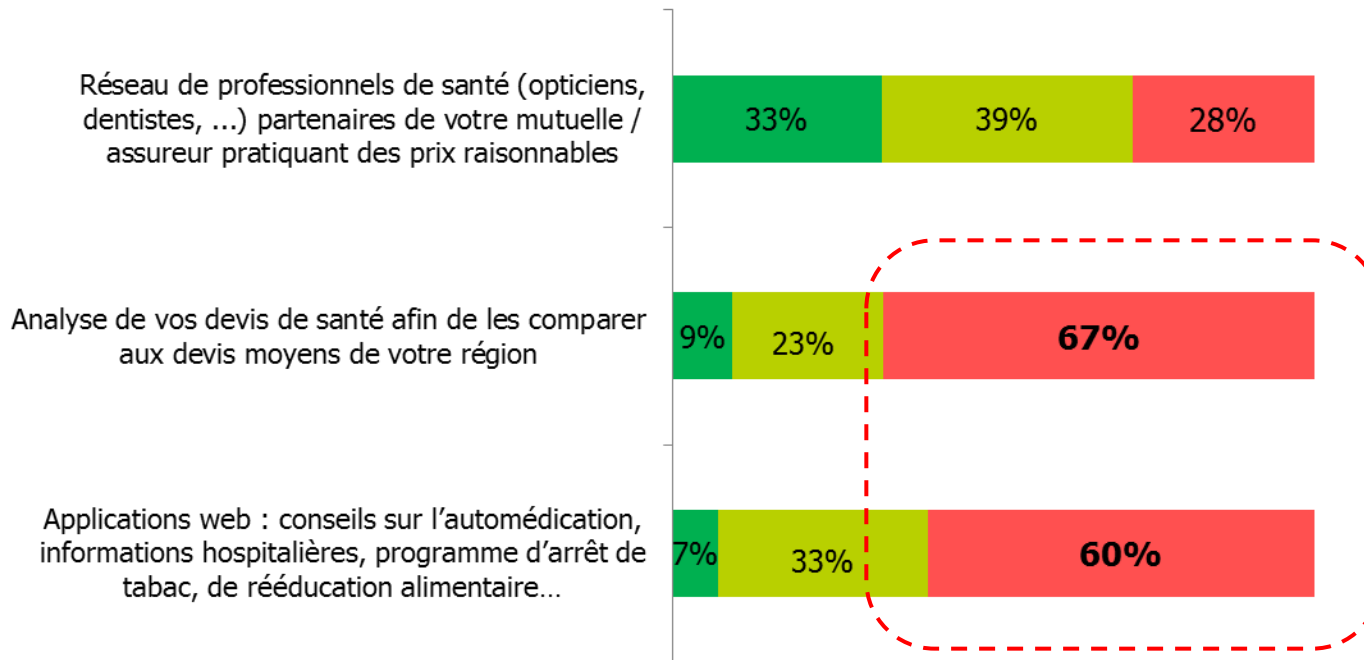
Avez-vous **utilisé** le réseau de partenaires santé pour...



Connaissance et utilisation des services d'un réseau de soins :

L'analyse des devis de santé et les applications Web

Un réseau de soins vous permet de bénéficier généralement des services suivants.
Les connaissez-vous ?



- Oui, vous connaissez l'existence de ce service et vous l'avez utilisé
- Oui, vous connaissez l'existence de ce service mais vous ne l'avez pas utilisé
- Non, vous ne saviez pas que ce service existait

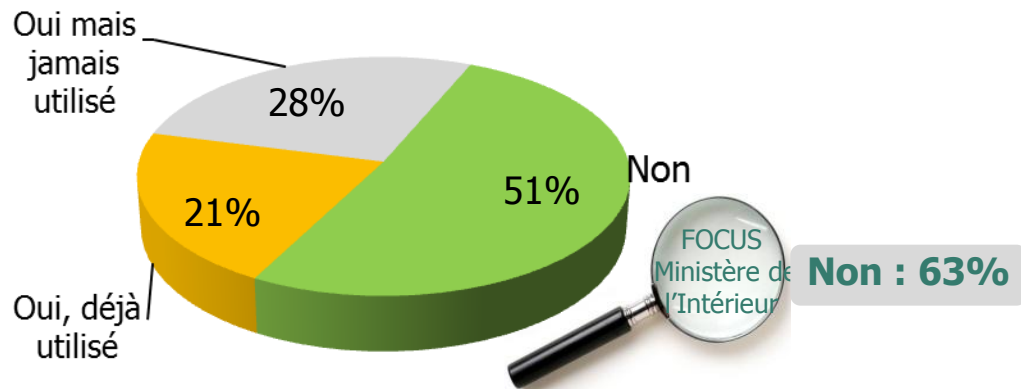
Service de géolocalisation de professions de santé sur ameli.fr:

plus de 50% ignorent qu'il existe un annuaire des médecins et établissements de soins sur le site ameli.fr...



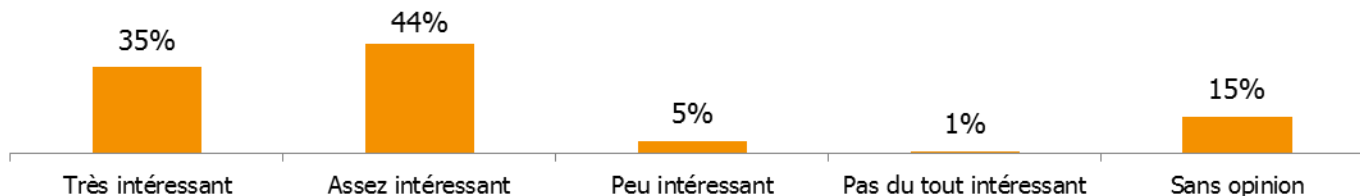
*Il existe sur le site de la sécurité sociale **www.ameli.fr** un accès à un annuaire de médecins et établissements de soins renseignant la nature de leurs actes, leur adresse, leurs tarifs, et les niveaux de remboursement de la sécurité sociale en fonction de leur situation (ex : médecin conventionné ou non...).*

Le saviez-vous ?



... un service que plus d'1/3 trouveraient très intéressant

Sur le principe, trouvez-vous ce service...



Conclusions

1. Un renoncement aux soins massif (41%, malgré un taux de couverture complémentaire santé quasi systématique).
2. Des dépassements d'honoraires fréquents et élevés : entre 50 € et 200 € de frais par an restant à charge pour 50% fonctionnaires
3. Les réseaux de soins envisagés par 95% des fonctionnaires comme réponse à l'inflation des prestations de santé (optique et dentaire notamment)
4. Une participation employeur qui peut être incitative pour adapter la garantie santé aux risques réels des adhérents.